

Centre de Valorisation
des Ressources Humaines d'Arras

Formation Initiale des Commissaires Enquêteurs Promotion 2012

Module : « Le rôle de l'Etat dans l'élaboration des documents
d'urbanisme»

Jeudi 05 juillet 2012
de 14h00 à 17h00 au CVRH d'Arras

Intervenant : Pascal Scournaux : Responsable du pôle Intégration et Evaluation
Environnementale à la DREAL Nord Pas de Calais

➤ **Objectifs de la formation :**

- Bien situer le rôle de l'État dans la conception des différents documents d'urbanisme, notamment suite au Grenelle de l'environnement et à la loi MAP
- Comprendre le rôle de l'État dans la conception des différents documents d'urbanisme, la mise à disposition et le contrôle de légalité.
- Comprendre le rôle du commissaire enquêteur dans le jeu des acteurs

Déroulement de la formation :

14 h 00 :Accueil des stagiaires -

Les principes du développement durable

- La représentation de l'État
- Le rôle de l'État

Présent
pour
l'avenir

Horaires d'ouverture : 8h30-12h30 / 13h30-17h30
Tél. : 03 21 21 34 56 – fax : 03 21 21 34 55
BP 10907 - 100 avenue Winston Churchill
62022 Arras cedex

- Le PAC
- L'association
- Les avis sur projet arrêt
- Le contrôle de légalité
- La suspension du caractère exécutoire
- Les interventions de l'État
 - La mise à disposition et la DGD
 - Les procédures spécifiques d'intervention de l'État
 - Les mises en compatibilité
- Les procédures particulières
 - L'évaluation environnementale et l'évaluation des incidences
 - La règle de l'urbanisation limitée
 - La CDCEA

17 h 00 - Evaluation et suite à donner

